

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2930

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 32

I. – À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« un arrêt de »

les mots :

« l'arrêt de sa ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« d'un tel médicament ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel